



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 16/07/2021

### **Signature du contrat de relance et de transition écologique entre l'Etat et le Territoire Paris Ouest La Défense.**

Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine, et Jacques Kossowski, président du Territoire Paris Ouest La Défense et maire de Courbevoie, ont signé ce vendredi 16 juillet, l'accord de relance et de transition écologique pour l'ensemble du territoire.

Face aux conséquences de la crise sanitaire, l'Etat a déployé d'importantes mesures de soutien à l'économie recouvrant les prêts garantis par l'Etat (13,2 milliards d'euros), le fonds de solidarité (913 millions d'euros) ou encore les indemnités octroyées dans le cadre de l'activité partielle (1,6 milliard d'euros).

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de ce choc. L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense a ainsi apporté des réponses d'urgence face à la crise sanitaire et a su élaborer des actions spécifiques, telles que sa participation financière au Fonds de Résilience pour un montant de 1 M€ en 2020 et de 700 K€ en 2021.

Grâce à ces mesures, l'économie alto-séquanaise s'est montrée particulièrement résiliente et a été renforcée avec le soutien du plan de relance.

France Relance produit d'ores-et-déjà des effets tangibles dans le Département des Hauts-de-Seine avec plus de 820 M€ de financements accordés à des entreprises (fiscalité incluse), des collectivités ou des particuliers au titre des trois volets du plan (écologie, compétitivité et cohésion).

Fidèle à la volonté des villes du territoire d'accompagner la relance, l'EPT POLD a travaillé à l'élaboration de ses priorités en fonction des besoins des habitants et des entreprises. Cet accord, qui s'inscrit dans la continuité du plan de territoire lancé en 2017, est l'aboutissement d'un travail partenarial entre l'EPT POLD et les services de l'Etat visant à regrouper l'ensemble des dispositifs et des contrats d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales dans une logique de guichet unique autour de trois axes majeurs: la transition écologique, le

développement économique et la cohésion territoriale.

- En matière écologique, la lutte contre la pollution des eaux, la rénovation performante des habitations individuelles et des logements sociaux et le déploiement de mobilités douces constituent des priorités.

« Face à la densification, il est nécessaire d'accentuer la fluidité de circulation et la possibilité de se déplacer librement, rapidement, et en respectant l'environnement grâce à des circulations douces et sans entrave, qui irrigueront notre territoire de Rueil-Malmaison à Levallois, de Vaucresson à La Garenne-Colombes », a déclaré Jacques KOSSOWSKI, Président de l'EPT.

- Sur le plan économique, l'appui à la transformation des entreprises, et notamment des commerces, vers plus de digitalisation et l'installation des entreprises constituent un enjeu essentiel. C'est pourquoi le soutien aux tiers lieux entrepreneuriaux à l'instar du catalyseur de l'innovation, de l'observatoire de l'immobilier d'entreprises et des pépinières est important.

Afin d'accentuer la dynamique déjà constatée dans les secteurs de pointe, le contrat est résolument tourné vers l'accentuation des actions en faveur de l'innovation et les secteurs du futur. A cet égard, deux actions fortes sont prévues :

- Le renforcement des liens avec le monde de la recherche avec la création d'une Chaire « La Défense en perspective » et une prochaine convention de partenariat autour de l'entrepreneuriat.
- En matière du numérique, l'investissement de moyens humains et d'équipements importants.

« A l'heure où le Campus Cyber va s'installer sur la Défense (Puteaux), le territoire POLD a vocation à devenir un territoire d'expérimentation, créateur d'emplois et de pointe dans le domaine du numérique », Laurent HOTTIAUX, préfet des Hauts-de-Seine.

- Les actions en faveur de la cohésion territoriale sont également prévues afin d'accentuer, développer et moderniser les installations en matière de mobilités douces, de verdir les réseaux de chaleur. La rénovation des équipements scolaires dans les quartiers prioritaires de la ville est également programmée pour un montant dépassant 22M€.

Il s'agit d'un partenariat ambitieux, qui met en lumière la qualité, la diversité et la richesse de nos actions et projets communs pour les années à venir.